



C'est en musique que l'été a commencé à Gingins, après un printemps ensoleillé et chaud. La musique est un moyen de sentir le monde, elle traduit nos sentiments, nous invite à participer au collectif, ou à accompagner un soliste, elle propose un jeu d'écoute, parfois un jeu d'acteur. On ne s'en est jamais autant rendu compte depuis qu'elle nous a tant manqué durant les deux dernières années. La musique est magique, elle réunit, elle anime, elle résonne, elle rassemble.

La musique, cela peut être une polyphonie, une harmonie, un son. Mais c'est également le clocher qui donne l'heure, les sonnailles qui retentissent dans les pâturages, les enfants qui jouent, la pluie qui tombe, les accords échappés d'une sono chez le voisin en désaccord, l'ambiance festive autour d'un terrain de foot, les oiseaux qui chantent.

La musique adoucit les mœurs, disait Aristote ou Platon, personne ne sait plus très bien mais elle sert avant tout à réunir les gens d'horizons différents en tissant différents liens.

La Municipalité, dans le rôle de chef d'orchestre, termine sa première année de législation sans fanfare ni trompette mais avec le sentiment d'avoir accompli son travail au plus près des intérêts des habitants de la commune. Plusieurs projets sont à l'étude, d'autres en phase de réalisation que nous vous ferons découvrir en temps voulu.

**Maintenant est venu le temps des vacances estivales que nous vous souhaitons agréables, ensoleillées et reposantes !**



## AVIS

### Modification des horaires

Dès la rentrée scolaire, l'administration communale met en place de nouveaux horaires afin de répondre au mieux à la population.

#### Le bureau du contrôle de l'habitant

- **Lundi de 15h00 à 19h00**
- **Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00**

Nous rappelons que le guichet virtuel, disponible sur le site communal, vous permet d'effectuer certaines démarches en ligne et vous offre un service à distance sans obligation de passer au guichet.



Mme Ruch, préposée au contrôle de l'habitant se tient à disposition pour tout complément d'information ou assistance dans vos démarches administratives au 022 369 92 20 et [cdh@gingins.ch](mailto:cdh@gingins.ch)

#### La Bourse communale

- **Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00**

#### Le Secrétariat

- **Lundi et vendredi de 8h00 à 12h00**
- **Mardi, mercredi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

#### Le service technique

- **Reçoit sur rendez-vous uniquement**

### Fermetures estivales

- Service technique: **du 18 juillet au 5 août**
- Contrôle de l'habitant: **du 25 juillet au 12 août**
- Bourse communale: **du 1<sup>er</sup> au 12 août**
- Secrétariat: **ouvert tout l'été**

## Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup n'y est pas...

Oui, mais... aujourd'hui, le loup est bel et bien revenu dans les bois et les pâturages du Jura. Deux meutes au moins ont été repérées dans le Jura vaudois. Après la meute du Marchairuz, qui compte une dizaine d'individus, la meute de la Vallée de Joux serait plus petite.

La présence du prédateur dans nos pâturages a déjà fait les titres des journaux à la suite des offensives multiples de l'année dernière, quand bovins et caprins ont été attaqués sur les pâturages de la Dôle et d'autres massifs.

Le Canton de Vaud a pris des mesures pour soutenir les éleveurs de bétail en analysant la vulnérabilité des alpages à risques et en misant sur la prévention dont l'enjeu est de faire cohabiter tout le monde.

En parallèle, Vaud-Rando mène une campagne de signalisation sur les sentiers pédestres et chemin de randonnées qui traversent les pâturages, car même si une rencontre avec le loup est rare, elle

ne peut être exclue. Il est recommandé de garder ses distances, de tenir son chien en laisse, de ne pas fuir en courant et si le loup s'approche, de s'arrêter, crier, essayer de l'intimider, voire lui jeter éventuellement un objet tout en lui laissant de la place pour qu'il puisse battre en retraite.

Enfin, la présence du loup peut induire une modification du comportement du bétail sur les

alpages. Les recommandations de base sont d'autant plus importantes:

- Maintenir une distance suffisante avec les vaches et les veaux et, si nécessaire, quitter le chemin;
- Ne pas toucher le bétail;
- Être attentif aux animaux de protection du troupeau (chiens, ânes, lamas, etc.) et garder ses distances.





En séance du 7 avril dernier, le Conseil communal a complété ses commissions et son bureau pour donner suite à la démission d'un conseiller en décembre dernier. **Nancy Induni** a été nommée scrutatrice suppléante, **José Lereuil** est entré à la commission de gestion et **Sylvain Liaudat** a rejoint la commission de recours en matière d'impôts communaux.

L'assemblée a ensuite accepté **le nouveau Règlement communal de police** qui est entré en vigueur

le 2 mai dernier et qui est disponible sur le site communal ou, sur demande, au greffe municipal.

Le Conseil a également octroyé **un crédit de CHF 73'500.- à la Municipalité afin d'entreprendre des travaux d'entretien urgents sur les canalisations des eaux claires et eaux usées** dans le secteur du Pralenet et du haut de la route de la Dôle.

Deux crédits concernant **le Plan Directeur de Distribution d'Eau (PDDE)** régional ainsi que **la gestion et les comptes communaux 2021** ont été approuvés lors de la séance du 22 juin dernier.

Les préavis et les procès-verbaux sont disponibles sur le site communal et la prochaine séance, ouverte au public, se tiendra le jeudi 25 août.

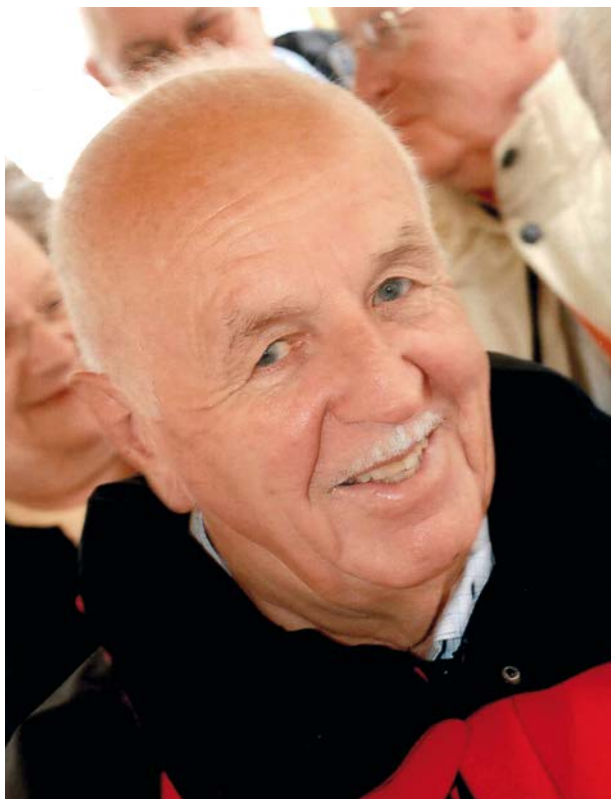
**Soyez les bienvenus !**

## Charles Gorgerat 1934 - 2022

Le 23 mai dernier, Charles Gorgerat, Charly, a tiré sa révérence après une vie dévouée à la communauté ginginoise. La Municipalité souhaite rendre hommage à une personnalité de Gingins, qui restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Charles Gorgerat, c'est plus de 44 années passées au sein des autorités communales, soit onze législatures en tant que conseiller communal ou municipal. C'est aussi 12 années à tenir les cordons de la bourse communale, il a également siégé à la commission scolaire et a été préposé à la régie des alcools durant 15 années. En dehors de la commune, il a officié en qualité de contrôleur à la banque Raiffeisen, procédé à des estimations immobilières et s'est dévoué en tant que tuteur à deux reprises.

Passionné de football, il était déjà président du FC Gingins à 22 ans, en 1956, fonction qu'il a occupée 18 années, alors qu'à l'époque, le terrain en pente ressemblait plus à un champ de patates qu'à un terrain tel qu'on les connaît aujourd'hui.



Heureusement, dans les années cinquante, la Commune a décidé de destiner une grande parcelle à la collectivité plutôt que de la vendre pour y construire des villas. C'est ainsi que se sont construits, au fil des années, la salle communale en 1965, le premier vrai terrain de foot en 1969, puis le terrain du bas, la caserne et les locaux de la voirie en 1983.

Le foot, c'était une grande partie de la vie de Charly. Certains le voient encore debout, au coin de la buvette, à supporter son équipe, ou l'imaginent convoquer joueurs et arbitres, veiller sur les comptes de la buvette, et parcourir des kilomètres à pied pour marquer les terrains.

51 ans après sa première nomination en qualité de président du FC Gingins, Charly Gorgerat a été honoré par le baptême du stade de Gingins à son nom, c'était en 2007. Et ce jour-là, à l'occasion du tournoi annuel du FC Gingins, c'est encore lui qui a marqué le terrain !

Dans son discours et représentant le Conseil d'État, le préfet Dériaz l'avait d'ailleurs cité au tableau d'honneur des sacrés bon types du District de Nyon. Charly, te voici également et à jamais au tableau d'honneur des sacrés bons gars de Gingins.



## Haies

Comme chaque été, il est temps de contrôler haies, buissons, arbres et autres plantations en bordure de routes et chemins publics, dans les virages, aux intersections et aux sorties privées.

La Municipalité invite les propriétaires fonciers et les fermiers à exécuter ce travail avant le 31 juillet 2022, faute de quoi, le travail sera effectué d'office et aux frais des propriétaires concernés.

Dans le même temps, nous vous remercions de dégager les plaques d'immeubles et des noms de rue, les miroirs et panneaux de signalisation si l'un de ces éléments est installé en bordure de vos plantations.

### Pour rappel

#### **Emondage des haies, à la limite de la propriété :**

- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- à une hauteur maximale de 2 m dans les autres cas.

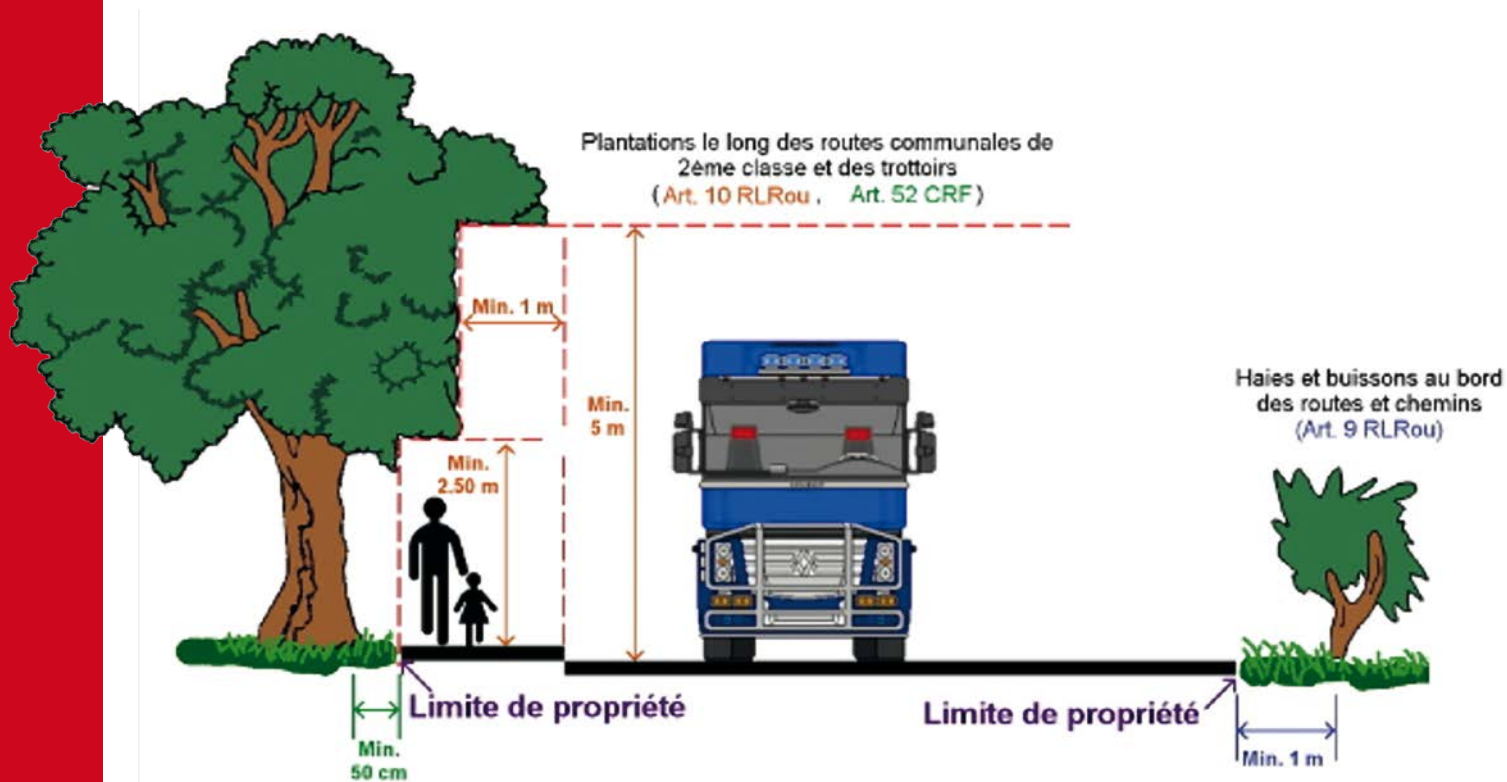
#### **Elagage des arbres, au bord des chaussées :**

- à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur.

#### **Elagage des arbres, au bord des trottoirs :**

- à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Un contrôle sera effectué courant du mois d'août et des courriers de rappel envoyés aux propriétaires qui ne respecteraient pas le code rural et la Loi sur les routes.



## Plan canicule

Chaque année, le refrain se répète mais il est bon de rappeler que certaines personnes peuvent être vulnérables à la canicule. Ce phénomène se caractérise par des températures journalières et nocturnes élevées, et ceci à partir d'au moins trois jours consécutifs. Dans ce laps de temps, les températures maximales peuvent être comprises entre 31° et 38° environ et les températures minimales nocturnes entre 17° et 25°.

La surveillance est faite avec la

collaboration de MétéoSuisse qui émet un bulletin quotidien. Quand les critères caniculaires sont atteints, le médecin cantonal déclenche l'alerte et une information est envoyée aux partenaires et aux communes vaudoises.

A Gingins, les personnes vulnérables et/ou seules ont été informées, par courrier courant mai, qu'elles peuvent s'annoncer auprès du greffe municipal si elles souhaitent être contactées ou visitées lors du déclenchement



du plan canicule. A l'heure où ces lignes sont écrites, personne ne s'est manifesté mais nous restons vigilants.

## **Gingins mon Village**

Les activités de Gingins mon Village ont repris de plus belle ces derniers mois, pour le plus grand plaisir des habitants.

Une nouvelle adresse de courrier électronique a été mise en place et vous pouvez dès à présent joindre le comité à [gmv@gingins.ch](mailto:gmv@gingins.ch)

Vous pouvez soutenir l'association en offrant de votre temps ou en adhérant en qualité de membre. La coti-

sation annuelle est de CHF 30.- en individuel ou CHF 50.- par famille.

Les Aînés, dès l'âge AVS, peuvent contacter Gingins mon Village et s'inscrire pour les repas mensuels organisés dans les auberges du village et partager ainsi des moments amicaux, gastronomiques et chaleureux fort appréciés.

## **Gingins, terre de football !**

Les conditions sanitaires le permettant enfin, le FC Gingins a pu renouer avec ses traditions de rassembler jeunes et moins jeunes autour du ballon rond les 10 et 11 juin 2022 à Gingins.

Les réjouissances ont démarré avec le très attendu tournoi populaire "Foot & Burger". Groupes d'amis, familles, entreprises, etc. se sont rassemblés au sein d'équipes composées de minimum 6 joueurs dont 2 filles et ont joué au minimum 6 matchs. Un tournoi sans accroc avec Dame météo en pleine forme et une excellente atmosphère. Rigolade, déshydratation et hydratation, jeu, plaisir, entre joueurs expérimentés et débutants : tout était réuni pour passer une merveilleuse soirée à Gingins !

Les Comme Unes, renforcées par quelques UNS, enfants, maris, amis, ont pu ainsi démontrer tout le talent footballistique des municipales et collaboratrices de la Commune ! Le lendemain dès l'aube, le FC Gingins a vécu sa journée

« graines de foot », réunissant 30 équipes de jeunes footballeurs vaudois issus de l'école de foot. Quel plaisir de voir ces jeunes se dépenser dans un fair-play remarquable. L'état d'esprit a été à l'image de la météo : MAGNIFIQUE ! Une belle organisation pour le club avec un beau résultat de notre équipe Gingins I qui a perdu de peu sa demi-finale contre le FC Gland, se hissant au 4ème rang. Bravo !

Avec ces 2 manifestations le FC Gingins a montré une très belle image de son village et nous tenons à remercier tous les participants et les nombreux bénévoles qui ont participé à ce succès ! Merci 1000 fois et à l'année prochaine.

Vous voulez soutenir le FC Gingins dans un comité, comme bénévole ou comme joueur ? N'hésitez pas de nous contacter à [fcgingins@fcgingins.ch](mailto:fcgingins@fcgingins.ch) ou directement au 079 778 44 82.

### **Vive le FC Gingins !**

*Jérôme Humbert, Vice-Président FC Gingins*





## Déchets encombrants, vraiment encombrants

**Un gros canapé ?**

**Une table beaucoup trop grande ?**

**Une balancelle ?**

**Qu'importe l'objet à évacuer à la déchèterie, impossible de le faire entrer dans le coffre de sa voiture !**

Si tel est le cas, nous vous invitons à contacter le greffe. Si l'espace dans les bennes est suffisant, votre demande sera transmise aux employés communaux qui se chargeront de vous accompagner à la déchèterie avec la camionnette de la voirie.

**Cette prestation, facturée CHF 20.-, doit être réservée au 022 369 92 22.**

ENCOMBRANTS



Le jour et l'heure du ramassage seront fixés par les employés. L'objet doit être propre et déposé au bord de la route (pas de déménagement intérieur-extérieur).

## Airbnb - modification de la loi



Le 15 mars dernier, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi du 31 mai 2015 sur l'exercice des activités économiques. Cette adaptation du cadre légal entraîne quelques modifications qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les éléments principaux de cette révision légales sont les suivants:

- Obligation pour les loueurs de s'annoncer aux autorités communales;
- Obligation pour la Commune de tenir un registre des loueurs;

- Obligation pour les loueurs de tenir un registre des hôtes;
- Surveillance du respect du cadre légal par la Commune
- Nécessité d'une autorisation de changement d'affectation en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement jusqu'alors loué en la forme traditionnelle.

Nous restons volontiers à disposition pour plus d'informations.

### A VOS AGENDAS

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
1 <sup>er</sup> août	<b>Fête nationale</b>	Municipalité
22 octobre	<b>Le Kiosque à musique à Gingins</b>	
29 octobre	<b>Tournoi de Jass</b>	FC Gingins
29 octobre	<b>Halloween</b>	Gingins mon Village
3 et 4 novembre	<b>Soirées du Rire - Michel Leeb</b>	Les Vieux Lézards
12 novembre	<b>Soirée du Club des 100</b>	FC Gingins
2 décembre	<b>Fenêtre de l'Avent de la Municipalité</b>	
6 décembre	<b>Saint-Nicolas</b>	Gingins mon Village
31 décembre	<b>Loto</b>	Tir Sportif - FC Gingins

Retrouvez les détails et toutes les informations sur [www.gingins.ch](http://www.gingins.ch)